DECATHLON Rental

Conditions générales de location par abonnement saisonnier

Version du 07 novembre 2025

Les présentes conditions générales de location par abonnement, ci-après « CGL », définissent les conditions dans lesquelles les clients peuvent souscrire à une offre de location par abonnement saisonnier de matériels de ski pour junior (ci-après les « Services ») proposées par la société Decathlon France SAS ci-après « Decathlon ».

Différents services de location sont proposés par la société Decathlon France SAS.
Les présentes CGL sont **applicables uniquement à l'égard d'expériences de locations par abonnement saisonnier de matériels de ski pour junior proposées sur le site https://location-sports.decathlon.fr/**

Parmi les autres services de location proposés par la société Decathlon France SAS figurent :

- des services de location par abonnement avec durée minimale d'engagement proposés de manière harmonisée dans tous les magasins de France métropolitaine (à l'exclusion des franchisés)
- des services de location proposés de manière harmonisée dans les magasins de France métropolitaine (à l'exclusion des magasins franchisés) présentés via un autre site internet,
- des services de location courte durée à l'initiative de magasins.

En souscrivant à un des services de location par abonnement saisonnier de matériels de ski, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté entièrement et sans réserve les conditions des Services stipulées aux présentes.

Les présentes CGL :

- permettent, au choix du client, de souscrire à un abonnement saisonnier soit entièrement à distance avec une récupération du matériel en magasin physique, soit de finaliser la souscription en magasin physique puis de récupérer le matériel dans le même magasin
- permettent un abonnement saisonnier uniquement auprès de magasins Decathlon de la région Rhone-Alpes (dont la liste exhaustive figure dans les présentes)
- prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières publiées à une date antérieure.

Les présentes CGL sont complétées par des conditions générales d'utilisation (CGU) afférentes au Site. Ces CGU complètent les présentes CGL et, en cas de contradiction, les présentes CGL prévalent sur les CGU.

Decathlon recherche en permanence une amélioration de ses Services. En acceptant les présentes, le Client accepte que Decathlon puisse modifier à tout moment les présentes CGL, les Produits proposés à la location, les conditions de chacun des Services et le contenu du Site.

Sommaire

TITRE 1 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION PAR ABONNEMENT 3
ARTICLE 1 – IDENTITÉ DU LOUEUR ET CONTACT 3
ARTICLE 2 – OBJET DU CONTRAT 3
ARTICLE 3 - DÉFINITIONS 3
ARTICLE 4 - DISPONIBILITÉ DU SERVICE 4
4.1. DÉBUT DE LA SOUSCRIPTION EN LIGNE VIA LE SITE 5
4.2. CHOIX DU PACK DE PRODUITS 5
4.3. LE RETRAIT EN MAGASIN EN CLIQUER-RETIRER 5
ARTICLE 5 - CARACTÉRISTIQUES DU PACK DE PRODUITS 5
ARTICLE 6 - COMMANDE ET INSCRIPTION AU SERVICE 6
6.1. DÉBUT DE LA SOUSCRIPTION EN LIGNE DU CONTRAT 6
6.2. INDISPONIBILITÉ DU PACK SOUHAITÉ PAR LE CLIENT 6
6.3. CONFIRMATION DE COMMANDE DE SERVICES DE LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER 6
6.4. DÉMARRAGE DE LA LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER 7
ARTICLE 7 – TARIFICATION 7
ARTICLE 8 – DURÉE DE LA LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER 7
ARTICLE 9 – DROIT DE RÉTRACTATION 7
ARTICLE 10 – PAIEMENT 8
ARTICLE 11 - RETRAIT DU PACK DE PRODUITS SÉLECTIONNÉ 8
ARTICLE 12 – ASSURANCE 9
ARTICLE 13 – PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES 9
ARTICLE 14 – FIN DE L'ABONNEMENT SAISONNIER 9
ARTICLE 15 – OBLIGATIONS DE DECATHLON 10
ARTICLE 16 – RESPONSABILITÉ DE DECATHLON 10
ARTICLE 17 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE 10
ARTICLE 18 – OBLIGATIONS DU CLIENT 10
ARTICLE 19 - VOL ET DOMMAGES SUR UN PRODUIT 12
ARTICLE 20 – DONNÉES PERSONNELLES 13
ARTICLE 21 – RÉSILIATION/RÉCLAMATIONS 13
21.1. RÉSILIATION ANTICIPÉE 13
21.2. RÉCLAMATION 14
ARTICLE 22 - MÉDIATEUR POUR LES LITIGES DE LA CONSOMMATION 14
ARTICLE 23 – MODIFICATION DES PRÉSENTES CGL 14
ARTICLE 24 - LOI APPLICABLE ET ACTION EN JUSTICE 14
TITRE 2 - LISTE DES OFFRES D'ABONNEMENT SAISONNIER ET CONDITIONS PARTICULIÈRES 15
1. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTES OFFRES DE LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER 15
2. L'OFFRE DE PACKS DE MATÉRIELS DE SKI ALPIN POUR JUNIOR 16
ANNEXE - EXEMPLE DE FORMULAIRE POUR LA RÉTRACTATION 17

TITRE 1 - CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION PAR ABONNEMENT

ARTICLE 1 – IDENTITÉ DU LOUEUR ET CONTACT

Les Services sont proposés par la Société Decathlon France SAS, Société par actions simplifiée à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 500 569 405, situé 4 Boulevard de Mons 59650 VILLENEUVE D'ASCQ (ci-après « **Decathlon**»), qui propose à la location à la saison une sélection de packs de produits destinés à la pratique du ski par des juniors, via certains magasins Decathlon de France métropolitaine (à l'exclusion des magasins franchisés).

Le Service Clients de Decathlon peut être contacté aux coordonnées suivantes pour toute information : location.enligne@decathlon.fr

ARTICLE 2 – OBJET DU CONTRAT

2.1. Les Services sont des services de location par abonnement saisonnier de matériels de ski alpin destinés à des juniors (mineurs de moins de 16 ans).

Les différents packs de Produits disponibles figurent dans les présentes, au Titre 2 portant sur les conditions particulières, ainsi que sur le site internet https://location-sports.decathlon.fr/ (désigné par le terme le "Site" dans les présentes).

Le Client a la possibilité :

- soit de souscrire son abonnement saisonnier entièrement à distance,
- soit de finaliser la souscription de son abonnement dans son futur magasin de retrait des produits loués.

Ce service implique pour le Client :

- un recours au site internet https://location-sports.decathlon.fr/ pour débuter sa souscription à un abonnement saisonnier ; et
- un passage physique en magasin, notamment pour récupérer le pack de Produits en début d'abonnement et le restituer en fin d'abonnement.

2.2. L'abonnement est souscrit pour une saison de ski, celle-ci étant entendu comme une période ferme allant du début du mois de novembre à la fin du mois d'avril de l'année civile suivante.
Le Client est informé que l'abonnement saisonnier ne peut être interrompu en cours de saison : il ne lui est pas possible de le suspendre pendant la saison, ni de le résilier avant la fin de la saison.

2.3. Les utilisateurs de ce service de location sont des consommateurs mineurs de moins de 16 ans, sous la responsabilité et la surveillance des personnes titulaires de l'autorité parentale.

Le Client reconnaît que le ou les Packs loués dans le cadre de l'abonnement ne peuvent pas être utilisés dans le cadre d'une activité professionnelle, sous peine de résiliation de plein droit à l'initiative de Decathlon sans préjudice de l'indemnisation de son préjudice.

ARTICLE 3 - DÉFINITIONS

Client : consommateur personne physique âgé d'au moins 18 ans et disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes CGL ou mineur de plus de 16 ans à même de s'engager au titre des présentes CGL sous la responsabilité et le contrôle des personnes titulaires de l'autorité parentale.

Entretien quotidien (du produit) : actions quotidiennes réalisées par le Client sur chaque

produit, conformément à leur notice d'emploi et aux instructions du conseiller en magasin, en vue d'assurer leur propreté, intégrité et bon état de fonctionnement dans la durée. *Exemples : nettoyer les skis et bâtons après chaque utilisation, puis les essuyer et les entreposer dans un lieu approprié*

Frais de nettoyage : frais devant être supportés par le Client qui, en fin d'abonnement, ne restitue pas le pack de Produits dans un état propre. Le montant de ces frais correspond au coût de nettoyage du produit restitué sale.

Frais de remise en état (du produit) : frais devant être supportés par le Client qui, en fin d'abonnement, ne restitue pas le pack de Produits complet et en bon état (c'est-à-dire sans dégradation ou casse, ni produit ou composant manquant). Le montant de ces frais correspond au coût de réparation du ou des produits restitués abimés, cassés, non complets ou manquants ou, si la réparation n'est pas possible ou trop onéreuse, à la valeur du produit (déterminée par son prix public TTC hors promotion).

Produit : produit ou pack de produits loué par le Client dans le cadre des présentes CGL pour un usage non professionnel.

Retrait en magasin en Cliquer-Retirer : récupération physique du Produit loué au sein d'un des magasins Decathlon de France métropolitaire participants à la location par abonnement saisonnier de matériels de ski. L'ensemble des services de location de produits proposés dans le cadre des présentes intègre le retrait en magasin en Cliquer-Retirer.

Usure anormale (du produit) : toute usure sur un Produit émanant d'une utilisation inappropriée, non conforme (à la notice d'emploi, aux instructions du conseiller en magasin ou à ce qui est attendu d'un consommateur agissant en bon père de famille) voire dangereuse par le Client

Usure normale (du produit) : usure d'un Produit inhérente à une utilisation raisonnable par le Client, c'est-à-dire une utilisation conforme à la notice d'utilisation, aux instructions du conseiller en magasin et à ce qui est légitimement attendu de la part d'un consommateur agissant en bon père de famille. *Exemples : les traces d'usure apparaissant progressivement sur les skis ou les bâtons au fur et à mesure que l'utilisateur les utilise, de manière raisonnable.*

Utilisateur (du Pack de produits) : consommateur mineur de moins de 16 ans utilisant le Pack loué sous la responsabilité et le contrôle des personnes titulaires de l'autorité parentale

Services : services de location par abonnement saisonnier d'un pack de matériels de ski destiné à la pratique du ski alpin par un mineur de moins de 16 ans. Cette expérience de location débute en ligne via le recours au site internet https://location-sports.decathlon.fr/ et implique un passage physique en magasin, notamment pour récupérer le pack en début d'abonnement et le restituer en fin d'abonnement.

Site : site internet sur lequel se situe le tunnel de commande des services de location proposés par Decathlon dans le cadre des présentes CGL. Ce site internet est accessible à l'adresse https://location-sports.decathlon.fr/

ARTICLE 4 - DISPONIBILITÉ DU SERVICE

Les Services sont accessibles à toute personne physique majeure disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes conditions générales, ou avec l'accord de son représentant légal pour le mineur de plus de 16 ans et le majeur ne disposant pas de la pleine capacité juridique.
Ils sont destinés à un usage non professionnel par des clients personnes physique.

Avant toute souscription à un des Services et conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation, le Client peut prendre connaissance, sur le Site, des caractéristiques et conditions de location de chaque produit qu'il souhaite louer.

Cherchant en permanence à rendre son offre de

Services attractive, Decathlon est susceptible de faire évoluer le prix de ses Services, ainsi que de réaliser des offres promotionnelles. Le Client est informé qu'une fois une offre de Services souscrite, il est engagé selon les conditions applicables, y compris les conditions tarifaires : le Client ne pourra donc pas bénéficier des éventuelles évolutions du prix ou des éventuelles opérations promotionnelles qui surviendraient sur le même pack de Produits postérieurement à sa souscription.

Le recours à un des Services implique de choisir un des magasins Decathlon suivants, pour récupérer en début d'abonnement et restituer en fin d'abonnement les Produits sélectionnés par le Client :

- Decathlon Albertville
- Decathlon Annecy Epagny
- Decathlon Annemasse
- Decathlon Bourg-Saint-Maurice
- Decathlon Lyon Bron
- Decathlon Meylan
- Decathlon Part-Dieu
- Decathlon Passy Mountain Store
- Decathlon Villefranche-sur-Saône

4.1. DÉBUT DE LA SOUSCRIPTION EN LIGNE VIA LE SITE

Les Services sont accessibles uniquement à partir du Site.

Toutefois, le Client accepte que Decathlon ne puisse pas garantir l'accessibilité du Site en cas de force majeure ou d'injonction donnée par les autorités compétentes d'une restriction totale ou partielle, temporaire ou définitive de son activité ou en cas de maintenance du Service et/ou du Site .

Sont proposés à la location par abonnement saisonnier l'ensemble des Produits figurant sur le site https://location-sports.decathlon.fr/.
Le Client reconnait être informé que cette offre de Produits peut évoluer au cours de la saison.

Afin de pouvoir souscrire à l'un des Services, le Client crée un compte Decathlon gratuitement selon les conditions décrites à l'article 6.1 des présentes.

4.2. CHOIX DU PACK DE PRODUITS

Le Client reconnaît être informé de l'offre de location par abonnement saisonnier structurée en 3 packs de Produits, selon l'âge de l'Utilisateur :

- Pack baby ski alpin (0-5 ans)
- Pack kid ski alpin (6-11 ans)
- Pack junior ski alpin (12-16 ans)

Cherchant en permanence à adapter son offre de Services, Decathlon est susceptible de modifier à tout moment la liste des Produits ouverts à la location, ainsi que la composition des packs. Le Client, en souscrivant à un abonnement à un de ces Services, accepte que des offres d'abonnement puissent à tout moment être ajoutées, supprimées ou modifiées.

4.3. LE RETRAIT EN MAGASIN EN CLIQUER-RETIRER

L'ensemble des Services est disponible en retrait en magasin en Cliquer-Retirer. auprès d'un des magasins suivants :

- Decathlon Albertville
- Decathlon Annecy Epagny
- Decathlon Annemasse
- Decathlon Bourg-Saint-Maurice
- Decathlon Lyon Bron
- Decathlon Meylan
- Decathlon Part-Dieu
- Decathlon Passy Mountain Store
- Decathlon Villefranche-sur-Saône

Les retraits et restitution de Produits sont conditionnés aux jours et horaires d'ouverture du magasin de retrait consultables en ligne sur le site www.decathlon.fr.

ARTICLE 5 - CARACTÉRISTIQUES DU PACK DE PRODUITS

Avant toute location saisonnière, le Client peut à tout moment prendre connaissance :

- sur le Site, de la composition précise des différents packs de Produits proposés à la location
- sur decathlon.fr, des descriptions et

caractéristiques de chaque Produit en accédant au contenu de sa fiche produit

Chaque Pack est composé d'une paire de skis alpins, d'une paire de chaussures de ski et d'une paire de bâtons. Aucun autre accessoire complémentaire est intégré dans les packs proposés.

Le Client est informé et accepte que le Produit soit loué en l'état, et qu'il est susceptible d'avoir fait l'objet de location(s) antérieure(s) avant d'être remis en état par Decathlon. Cela signifie que Decathlon vérifie le bon fonctionnement et la sécurité du Produit avant sa remise en location.

ARTICLE 6 - COMMANDE ET INSCRIPTION AU SERVICE

Après avoir sélectionné le Produit souhaité, le Client est invité à se connecter à son compte Decathlon, en renseignant son identifiant et son mot de passe.
Si le Client ne dispose pas encore d'un compte Decathlon, il est alors invité à en créer un.

6.1. DÉBUT DE LA SOUSCRIPTION EN LIGNE DU CONTRAT

Le début de la souscription a un des Services se fait en ligne sur le Site et est entièrement régie par des Conditions Générales.

Le Client se connecte à son compte via le Site avec son adresse email et le mot de passe utilisé lors de la création du compte.

Pour que la souscription soit effective, le Client doit suivre et respecter l'intégralité du parcours de souscription suivant :

- Se connecter avec son compte Decathlon ;
- Sélectionner le(s) pack(s) de Produits pour le(s)quel(s) il souscrit aux Services ;
- Visualiser le récapitulatif de commande ;
- Se connecter avec son compte Decathlon, si ce n'est pas déjà fait ;
- Saisir son adresse de facturation, son numéro de téléphone mobile ;
- Valider les CGL ;
- Cocher la case ***"J'ai lu et j'accepte les conditions générales de location par abonnement et j'accepte que la carte bancaire renseignée ci-dessous soit utilisée mensuellement pour payer mon abonnement"*** ;
- Renseigner les coordonnées de sa carte bancaire à débiter du montant de chaque loyer mensuel ;
- Cliquer sur le bouton "**Payer ma commande**" afin d'effectuer le paiement du loyer du premier mois de location.

6.2. INDISPONIBILITÉ DU PACK SOUHAITÉ PAR LE CLIENT

Si le pack de Produit pour lequel le Client souhaite souscrire au Service n'est pas disponible auprès du magasin sélectionné, le Client ne pourra pas souscrire son abonnement saisonnier.
Aucun système de liste d'attente est actif dans le cadre de cet abonnement saisonnier.

6.3. CONFIRMATION DE COMMANDE DE SERVICES DE LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER

A l'issue de sa commande et du paiement, le Client reçoit par email une confirmation de celle-ci qui :
(i) récapitule les éléments de la commande
(ii) comporte les conditions générales de location en vigueur au jour de la commande
(iii) contient un lien internet dirigeant vers le Site Support de Decathlon où le Client peut accéder aux notices d'utilisation et déclarations de conformité du Produit lorsque celles-ci existent.

Le Client doit donc s'assurer que les coordonnées communiquées lors de sa commande sont correctes et qu'elles lui permettent de recevoir l'email de confirmation de sa commande ainsi que la notification de disponibilité de son Produit en magasin de retrait (ci-après la "**Notification de disponibilité**"). A défaut de réception de celui-ci, le Client doit contacter Decathlon aux coordonnées mentionnées à l'Article 1.
Decathlon recommande au Client de conserver les informations contenues dans la confirmation de commande.

6.4. DÉMARRAGE DE LA LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER

Lors du retrait du produit en magasin en Cliquer-Retirer, il reçoit un email l'informant de la disponibilité de son produit et dispose alors de 5 jours pour venir le récupérer. La location par abonnement débute le jour où le Client récupère le Produit en magasin.
En cas de retard du Client dans la récupération du Produit en magasin, sa location débutera au 6ème jour après l'envoi de l'email l'informant de la disponibilité du Produit.

La preuve de livraison intervient à la remise effective du Produit par le magasin de retrait, via un processus de signature électronique du bon de livraison. Une preuve d'identité sera demandée au Client avant la signature du bon de livraison.

Si le client n'a pas pu se rendre sous 1 mois dans le magasin de retrait qu'il a choisi pour réceptionner le Produit, alors l'abonnement sera automatiquement résilié et les sommes prélevées au titre des présentes seront remboursées.

ARTICLE 7 – TARIFICATION

La validation par le Client de sa commande génère la facturation des frais du premier loyer.

Sur le Site, le prix des Services est indiqué pour chacun des 3 packs.

Le Client reconnaît et accepte que tout mois de location entamé est un loyer dû, quand bien même ledit mois ne serait pas complet.
Exemple : Si la date de mon abonnement débute le 16 du mois, je dois rendre mon produit au plus tard le 15 du mois pour ne pas devoir payer un loyer mensuel supplémentaire.

ARTICLE 8 – DURÉE DE LA LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER

L'abonnement démarre dans les conditions prévues à l'Article 6.4. des présentes.
Le Client reconnait avoir compris que son engagement porte sur une saison débutant, au plus tôt, au début du mois de novembre et s'achevant à la fin du mois d'avril de l'année civile suivante.
Le Client ne dispose pas :

- de la possibilité de résilier son abonnement en cours de saison ;
- de la possibilité de suspendre son abonnement en cours de saison ;
- de la possibilité d'entamer son abonnement avant début novembre, ni de le prolonger au-delà du mois d'avril de l'année civile suivante (même si un tel souhait viserait une adaptation aux conditions d'enneigment).

ARTICLE 9 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément au Code de la consommation, le Client bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la date de remise du produit, lorsque son abonnement a été souscript intégramement à distance.
Le Client qui opte pour une finalisation de la souscription de son abonnement en magasin physique ne bénéficie donc pas d'un droit de rétractation.

Le Client bénéficiant d'un droit de rétracation (ayant souscript son abonnement intégralement en ligne) et souhaitant exercer ce droit, devra le notifier sur le Site depuis son compte ou par email à l'adresse location.enligne@decathlon.fr, au moyen du formulaire type mis en annexe des présentes, afin d'organiser la restitution du pack de produits dans les plus brefs délais.

Le Produit doit impérativement être retourné à Decathlon au plus tard dans les 14 (quatorze) jours calendaires suivant la communication par le Client, de sa volonté de se rétracter.
Pour cette restitution du pack de Produit, le Client doit venir en magasin muni du pack et d'une pièce d'identité.

Le Client est réputé responsable en cas de détérioration des Produits lors de leur retour à Decathlon.
A compter de la date de restitution du Produit au magasin de retrait, le Client sera remboursé dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze)

jours de l'intégralité des sommes versées pour sa commande de Service, déduction faite, le cas échéant, des éventuels Frais de remise en état du Produit en cas de détérioration non consécutive à un usage normal et/ou de Frais de nettoyage.

ARTICLE 10 – PAIEMENT

Seules sont acceptées les cartes bancaires des réseaux CB, Visa et Mastercard émises par un établissement bancaire domicilié en France reconnues éligibles au paiement 3DS par l'établissement émetteur. Les cartes bancaires à autorisation systématique (*par exemple : Maestro et Electron*) ainsi que tout autre moyen de paiement seront refusés.
Decathlon se réserve la possibilité de modifier cette liste à tout moment, notamment pour des raisons de lutte contre la fraude et les impayés.

Tout autre moyen de paiement sera refusé.

Le Client s'engage à être titulaire de la carte bancaire et/ou d'être en droit d'en user pour l'objet des présentes.

Aux fins de lutte contre la fraude, Decathlon fait appel à la société Meelo. Pour ce faire, votre consentement aux présentes CGL à l'égard de Meelo est nécessaire. Pour davantages d'informations sur vos données personnelles traitées par Meelo cliquez ICI.

Aux fins de paiement du Service, Decathlon fait appel à la société STRIPE, prestataire de services de paiement dont les coordonnées sont les suivantes :

> Stripe France SARL, 11 bvd Haussmann, 75009 Paris.
> Numéro de SIREN - 807 572 011
> Stripe Payments Europe, Ltd. One Building, 1 Grand Canal Street Lower, Dublin 2

Le Client accepte expressément que la société STRIPE débite les loyers mensuels et toutes les autres sommes dues sur le moyen de paiement que ce dernier aura renseigné.

Si le paiement ne peut pas être effectué en raison d'une défaillance du Client ou que le Client ne paie pas les loyers aux échéances convenues entraînant ainsi un retard dans le paiement des loyers, le Client encourt pour le premier retard l'application de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois l'intérêt légal par jour de retard de paiement.

Si le retard de paiement est récurrent, Decathlon pourra appliquer au Client une pénalité dont le montant et les modalités sont fixés par l'article ***18.5. INEXÉCUTION D'UNE OBLIGATION DU CLIENT*** des présentes.
La récurrence du retard du paiement est considérée au sens des présentes CGL, comme une faute grave pouvant justifier la rupture unilatérale du Contrat de location par Decathlon

Decathlon informera le Client par email et/ou SMS et/ou appel téléphonique de l'échec du paiement. Si la défaillance de paiement du Client persiste sur une durée consécutive de 45 jours, elle sera considérée comme récurrente. Decathlon aura alors la faculté de résilier le contrat de location par abonnement et d'exiger la restitution immédiate du Produit dans les conditions prévues à l'article ***14. FIN DE LOCATION*** et de facturer des pénalités selon les modalités prévues par l'article ***18.5. INEXÉCUTION D'UNE OBLIGATION DU CLIENT*.**

ARTICLE 11 - RETRAIT DU PACK DE PRODUITS SÉLECTIONNÉ

Le Client sera averti de la mise à disposition du pack de Produits, par email et par SMS.
La location par abonnement démarre dans les délais mentionnés au 6.4. des présentes.

Le Produit ne sera remis au Client que sous présentation des justificatifs demandés soit :

- une pièce d'identité physique et valide le jour du retrait du Produit (carte d'identité nationale, passeport ou carte de séjour) ;
- si l'adresse postale figurant sur la pièce d'identité n'est pas celle renseignée lors de la souscription au Service, le Client devra se présenter avec sa pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile daté de moins

de trois (3) mois et conforme à l'adresse postale renseignée.

En l'absence de ces éléments, Decathlon se réserve le droit de refuser la mise à disposition du pack de Produits et d'annuler la souscription.

Lors de la mise à disposition du pack en magasin en Cliquer-Retirer, un conseiller du magasin :

- présente au Client le fonctionnement du pack de Produits ;
- les démarches nécessaires en cas de panne, d'accident ou de vol :
- ainsi que les obligations en matière d'usage et de révision ;
- met à disposition électroniquement les présentes CGL et invite le Client à les signer électroniquement pour manifester son acceptation.

Le Client aura besoin de son téléphone portable (smartphone disposant d'une bonne connexion) pour réaliser ces étapes.

ARTICLE 12 – ASSURANCE

Le Client est informé que dans le cadre de cet abonnement saisonnier, aucune assurance et aucune garantie commerciale ne sont intégrée au Service.

Au Titre 2 des présentes, ainsi que dans les informations sur le Site, le Client est informé de l'absence d'assurance et de garantie commerciale intégrée au Service.

ARTICLE 13 – PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DES RISQUES

Le Produit demeure en permanence la propriété exclusive de la société Decathlon France. Le Client s'empêchera d'en revendiquer la propriété et s'interdit de disposer du Produit comme le ferait un propriétiare (à savoir le vendre, le sous-louer, le prêter, etc) sans l'autorisation préalable et écrite de Decathlon France.

De même, à ce jour, Decathlon ne propose pas de location avec option d'achat (LOA), aussi appelée leasing. Au terme de votre abonnement, le pack de Produits demeure bien la propriété exclusive de Decathlon et doit donc impérativement être restitué. A défaut de restitution du pack, Decathlon pourra décider d'agir à l'encontre du Client, conformément aux articles 18.6 et 18.7 ci-dessous.

La date de retrait du pack de Produits en magasin en Cliquer-Retirer vaut preuve de la date du transfert des risques au Client.

ARTICLE 14 – FIN DE L'ABONNEMENT SAISONNIER

Les packs de Produits doivent être remis complet, propres et en bon état.

Il est entendu qu'en cas de retour d'un pack de Produits avant la fin de la saison, les loyers restent dûs et ne pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement.

De même, la restitution d'un pack de Produits ne sera considérée comme valide que si le Client restitue l'ensemble des Produits composant le pack. Aucune restitution partielle ne sera admise et Decathlon sera en droit de continuer à prélever les loyers jusqu'à la date de restitution des produits manquants.

Par ailleurs, tout pack de Produits doit être restitué à Decathlon dans un état propre. Dans le cas contraire, Decathlon se réserve le droit de facturer un montant de prestation de nettoyage.

Le Client met fin à son abonnement saisonnier :

- uniquement à la fin de la saison,
- en restituant le pack de Produits dans le magasin lui ayant mis à disposition le pack en début d'abonnement

Lors du retour du Produit en magasin, celui-ci procèdera à un état des lieux de fin de location.

Seule la validation électronique du retour du pack par un conseiller magasin mettra fin à l'abonnement, sous réserve de paiement des éventuels frais de remise en état, frais de nettoyage ou loyers impayés.

En cas de vol d'un ou plusieurs Produits du pack, les loyers cesseront de courir à partir de la date du dépôt de plainte et de présentation à Decathlon du récépissé du même dépôt de plainte. Toutefois, le Client sera redevable à l'égard de Decathlon du montant de la valeur des Produits volés, au prix public TTC des produits (hors promotion).

ARTICLE 15 – OBLIGATIONS DE DECATHLON

Decathlon a pour obligation de :

- remettre au Client un pack de Produits en bon état de marche, conformes à la réglementation en vigueur au moment de leur mise à disposition et correspondant aux caractéristiques décrites sur le Site,
- de mettre en oeuvre à destination du Client des Services conformes à ce qui est annoncé dans les présentes CGL, ainsi que sur le Site.

ARTICLE 16 – RESPONSABILITÉ DE DECATHLON

16.1. Decathlon a une obligation de sécurité générale des Produits qu'elle propose à la location et dont elle conserve la propriété exclusive durant toute l'expérience de location vécue par le Client.

16.2. Decathlon se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au Site pour des raisons de maintenance.
De même, Decathlon ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès aux Services qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures (telles que des perturbations des réseaux de télécommunication, des attentats ou toute attaque armée, des cas de crise sanitaire ainsi que toute obligation légale ou réglementaire ou d'ordre public imposée par les autorités compétentes), des grèves du personnel, qui auraient pour effet de nuire substantiellement à l'application des présentes CGL.

16.3. En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par Decathlon au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par le Client.

ARTICLE 17 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les systèmes, logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, base de données, etc ...) exploités par Decathlon au sein du Site sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur.
Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous les actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de Decathlon sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

Decathlon conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à ses produits. Les Services n'entraînent en aucun cas concession d'un droit sur la marque ou sur lesdits droits atachés aux Produits. Le Client ne pourra apporter aucune modification au pack de Produits, en ce compris les produit eux-mêmes, leur notice éventuelle, leur emballage éventuel ou tout élément accompagnant les produits.

ARTICLE 18 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client reconnait être informé que les Produits qui lui sont proposés à la location ne sont pas nécessairement neufs car ils peuvent avoir déjà été loués par d'autres consommateurs.

Le Client ne pourra apporter aucune modification ou amélioration aux Produits, en ce compris le produit lui-même, sa notice éventuelle, son emballage éventuel ou tout élément accompagnant le produit.

L'entretien et les éventuelles réparations devront être réalisés soit par le Client lui-même, soit par Decathlon, conformément aux présentes conditions.

18.1. SÉCURITÉ

Le Client s'engage à bénéficier tout au long de l'abonnement d'une assurance responsabilité civile

couvrant les dommages causés aux tiers ou aux biens d'autrui.

Le Client s'engage à utiliser et entretenir le pack de Produits :

- en bon père de famille,
- conformément à l'usage prévu par un particulier, à savoir un usage non professionnel, raisonnable et conforme (aux descriptions, informations, avertissements figurant directement sur les produits, dans la notice d'emploi éventuelle et sur le Site)
- conformément aux conseils et consignes du conseiller magasin lors du retrait magasin en Cliquer-Retirer.

De même, il est rappelé au Client que l'usage de certains produits peut être soumis à des réglementations locales. Il appartient alors au Client de se renseigner sur l'existence ou non de réglementations sur son lieu de pratique encadrant ses futures sessions sportives.
Exemple : les éventuelles interdictions de skier en cas de conditions climatiques trop dangereuses, les éventuelles interdictions de pratiquer le ski hors pistes, etc.

18.2. GARDE DU PACK DE PRODUITS

Il appartient au Client de bien veiller sur le pack de Produits pendant toute la durée de l'abonnement. Il doit alors prendre les mesures nécessaires pour éviter leur perte, vol, dégradation ou casse.

De plus, le Client a interdiction de prêter, de sous-louer ou de céder à autrui le pack de Produits, n'en ayant pas la propriété.

18.3. BON USAGE DU PACK DE PRODUITS

Le Client doit veiller à exercer un bon usage du pack de Produits, conformément aux informations, descriptions, instructions et avertissements :

- figurant directement sur les produits,
- figurant sur les emballages et les notices d'emploi éventuels,
- figurant sur le Site,
- données par les conseillers en magasin.

L'utilisation du pack de Produits par le Client doit engendrer une usure découlant uniquement d'une utilisation raisonnable. L'usure normale est celle considérée comme inhérente à l'utilisation du produit. Elle ne donne lieu à aucune demande de dédommagement par Decathlon.

Exemples d'usure normale des produits : les traces d'usure apparaissant progressivement sur les skis et les bâtons, au fur et à mesure des sessions ski du client skiant de manière raisonnable.

Le Client doit s'abtenir de tout usage inapproprié voire non conforme du pack de Produits. L'usure anormale, les dégradations ainsi que les casses qui découleraient d'un usage inapproprié devront faire l'objet de réparations supportées par le Client.

En cas de constatation d'un usage ou d'une usure anormale du pack de Produit, Decathlon se réserve le droit de :

- demander au Client des frais de remise en état et/ou des frais de nettoyage, en dédommagement du préjudice subi ;
- mettre fin à l'abonnement du Client pour non respect de ses obligations contractuelles.

18.4. ENTRETIEN DU PACK DE PRODUITS

18.4.1. Entretien quotidien et entreposage

En bon gardien du pack de Produits, le Client doit :

- réaliser leur entretien quotidien tel que le réaliserait un bon père de famille
  Exemples : nettoyer et sécher les produits après chaque session de ski
- entreposer les produits dans un lieu adapté, notamment à l'abri de l'humidité, de possibles dégradations voire de vol
  Exemples : ne pas laisser les Produits sur la voie publique sans surveillance, ne pas les stocker sous la pluie ou exposés directement aux UV

18.4.2. Entretien fréquent

Un entretien plus approfondi (tel que lenfartgae des skis) voire des réparations peuvent être nécessaires pendant l'abonnement et devront être gérés par le Client.

18.5. PAIEMENT DES LOYERS ET AUTRES MONTANTS QUI SERAIENT DUS

En contre-partie des Services, le Client a notamment pour obligation le paiement des loyers et autres sommes qui seraient dues tels que les frais de remise en état et les frais de nettoyage.

En cas de modification de ses coordonnées, le Client doit alors mettre à jour ses dernières dans les meilleurs délais.
Tout manquement à cette obligation sera considéré comme une faute grave du Client.

18.6. NON RESTITUTION, RESTITUTION PARTIELLE OU DÉGRADATION DES PRODUITS

En acceptant les présentes CGL, le Client s'engage, en fin d'abonnement, à restituer l'ensemble des produits loués, propres et en bon état. Seule l'usure des produits générée par un usage normale sera acceptée.

En cas de non-restitution du pack de Produits en fin d'abonnement, conformément aux dispositions des présentes CGL, Decathlon se réserve le droit de prélever auprès du Client la valeur totale du pack de Produits loué et non restitué.
En cas de restitution partielle, Decathlon prélèvera uniquement la valeur des produits ou éléments manquants.

En cas de restitution de Produits dégradés voire cassés, Decathlon se réserve le droit de prélever des Frais de remise en état et/ou des Frais de nettoyage.

En cas de restitution de Produits sales, Decathlon se réserve le droit de prélever des Frais de nettoyage.

18.7. INEXÉCUTION D'UNE OBLIGATION DU CLIENT

18.7.1. Suites données à des loyers impayés

En cas de défaut de paiement de loyers dus, Decathlon met le Client en demeure de régler les sommes dues et ce, dans un délai raisonnable fixé par la mise en demeure.

Si le Client ne se conforme pas à cette exigence et ne règle pas l'intégralité des montants dus, Decathlon pourra résilier le Contrat de location pour faute grave. Le Client sera alors également tenu de restituer dans les plus brefs délais les Produits loués, selon les modalités prévues aux présentes.

18.7.2. Suites données à une non restitution ou restitution partielle de produits

En cas de non-restitution du pack de Produits, dans un délai de 7 (sept) jours, le Client s'expose à ce que Decathlon prélève ou exerce les voies de recours légitimes pour que lui soient payés :

- la valeur totale des produits manquants,
- un montant correspondant aux frais engagés par Decathlon pour obtenir la restitution des produits et le paiement des sommes dues

Decathlon se réserve le droit d'entreprendre toute action auprès de sociétés de recouvrement, de commissaires de justice et, si nécessaire, d'agir auprès des juridictions compétentes pour récupérer les produits et/ou les montants dus par le Client, ainsi que pour demander le recouvrement du préjudice subi.

ARTICLE 19 - VOL ET DOMMAGES SUR UN PRODUIT

Lorsque survient un vol, du vandalisme ou dommage sur un Produit, le Client sera redevable envers Decathlon, d'un montant couvrant la valeur du pack de Produits, égal au prix public TTC hors promotion.
De plus, le Contrat sera alors immédiatement résilié.

Si le Produit endommagé est réparable, le Client sera redevable de la valeur des pièces détachées remplacées, du montant de la prestation de répoaration, ou à défaut de la valeur du Produit égale au prix public TTC hors promotion.

Si le remplacement du Produit est possible, alors le Produit sera remplacé et les loyers dus au titre de l'abonnement continueront d'être prélevés jusqu'à la fin de l'abonnement.

Le Client est informé que Decathlon se réserve la faculté d'engager toutes poursuites judiciaires pour obtenir le remboursement de la valeur du Produit volé, perdu ou dégradé et pour obtenir l'indemnisation des frais supportés par Decathlon.

ARTICLE 20 – DONNÉES PERSONNELLES

L'exécution du présent contrat implique que Decathlon procède à la mise en œuvre d'un ou de plusieurs traitements de données à caractère personnel. Dans ce cadre, Decathlon agit en tant que responsable de traitement.

Les données collectées dans le cadre de votre contrat de location sont les suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse
- Date et lieu (pays et ville) de naissance
- Coordonnées (adresse e-mail, numéro de téléphone)
- Documents d'identité tels que :
    - Passeport
    - Carte nationale d'identité
    - Autres documents d'identification émis par le gouvernement
- Historique de compte Decathlon
- Historique d'achat Decathlon
- Historique de location Decathlon
- Données de géolocalisation
- Données de paiement

La collecte de ces données personnelles est nécessaire :

1. à la bonne exécution du présent contrat ;
2. à la prévention de la fraude (usurpation d'identité, fraude financière, accès non-autorisé, gestion des impayés…) réalisée dans l'intérêt légitime de Decathlon et au recouvrement ;
3. si vous y consentez, à l'envoi de communications commerciales.

Les destinataires de ces données sont Decathlon et les prestataires auxquels Decathlon fait appel dans le cadre de la gestion des contrats de location (fournisseur de services de paiement, prestataire en charge de la détection de la fraude, prestataire intervenant dans la gestion des impayés). Ceux-ci présentent des garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques, organisationnelles et juridiques appropriées de manière à garantir la protection de vos droits et de vos données.

Dans le cadre de l'exécution de votre contrat de location, certaines de vos données peuvent être transférées en dehors de l'UE. Decathlon met tout en œuvre pour protéger ces données personnelles en suivant la réglementation européenne. Pour plus d'informations sur les transferts de données personnelles chez Decathlon cliquez ici.

Les données seront conservées jusqu'à 13 mois après la fin de votre contrat de location. Après vérification, si la transaction est jugée frauduleuse, vos données personnelles seront conservées jusqu'à deux ans à compter de la date de classification de l'alerte.
Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : vosdonneespersonnelles@decathlon.com.

Si, malgré tous nos efforts, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, sachez que vous avez la possibilité de saisir la CNIL : https://www.cnil.fr/fr/agir.

ARTICLE 21 – RÉSILIATION/RÉCLAMATIONS

21.1. RÉSILIATION ANTICIPÉE

Decathlon se réserve le droit de résilier ses Services en cas de non-respect par le Client de ses obligations contractuelles prises au titre des présentes et notamment en cas de :

- fausse déclaration quant à l'identité du Client ;
- défaut de paiement notamment d'un loyer, de frais de remise en état, de pénalités de retard, ou du montant de location restant dû en cas de vol ;
- manquements graves et répétés aux consignes d'utilisation du produit, de nature à nuire à l'intégrité, à la sécurité du produit

ou des tiers, ou à la bonne image des Services ;
- sous-location par le Client du pack de Produits ;
- non-respect des droits de propriété intellectuelle de Decathlon par le Client ;
- utilisation du pack de Produits dans le cadre d'une activité professionnelle

Decathlon peut également à tout moment faire évoluer son offre de Services, notamment en ajoutant, modifiant ou supprimant un pack de Produits ou un Service.

21.2. RÉCLAMATION

Si le Client souhaite faire une réclamation, il peut contacter le service clients aux coordonnées suivantes :

- par mail, à l'adresse location.magasin@decathlon.fr
- par téléphone, en composant le : 09 69 32 33 22, du lundi au samedi de 9h à 20h, ouverture exceptionnelle le dimanche 17, 24 et 31 janvier de 10h à 19h (numéro cristal non surtaxé)

ARTICLE 22 - MÉDIATEUR POUR LES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Decathlon.

Le Client peut donc adresser une réclamation :

- par voie électronique www.cm2c.net, en renseignant le numéro SIRET suivant : 50056940503239, ou
- par voie postale : CM2C, 14 rue Saint Jean, 75017 Paris

La solution proposée par le Médiateur ne s'impose pas aux parties qui restent libres à tout moment de sortir du processus de Médiation. Conformément à l'article L 612-2 du Code de la consommation, l'une des conditions préalables à l'examen du litige par le médiateur est la suivante : le consommateur doit justifier avoir tenté de résoudre préalablement son litige avec Decathlon. Le délai dans lequel le Client peut saisir le Médiateur est de 12 mois à partir de la date de la réclamation écrite faite auprès de l'enseigne.

ARTICLE 23 – MODIFICATION DES PRÉSENTES CGL

Decathlon se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGL. En cas de modification impactant les conditions essentielles, Decathlon en avertira au préalable le Client dans un délai raisonnable.

ARTICLE 24 - LOI APPLICABLE ET ACTION EN JUSTICE

Le droit applicable est la loi française.
Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du domicile du défendeur

TITRE 2 - LISTE DES OFFRES D'ABONNEMENT SAISONNIER ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

1. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTES OFFRES DE LOCATION PAR ABONNEMENT SAISONNIER

	Pack baby ski alpin	Pack Kid ski alpin	Pack Junior ski alpin
Prérequis pour pouvoir souscrire un abonnement saisonnier : - disposer d'un compte Decathlon - disposer d'un smart phone pourvu d'une connexion internet - disposer d'une pièce d'identité valide (et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'adresse renseignée est différente de celle figurant sur la pièce d'identité)	X	X	X
Utilisateur cible	Mineurs de moins de 5 ans	Mineurs de 6 à 11 ans	Mineurs de 12 à 16 ans
Durée de l'abonnement saisonnier	1 saison de novembre à avril	1 saison de novembre à avril	1 saison de novembre à avril
Récupération et restitution du Pack en magasin physique	X	X	X
Livraison du Pack au domicile du Client			
Restitution du Pack par un transporteur se rendant au domicile du Client			
Un ou plusieurs accessoires en option payante			
Services complémentaires en option payante			
Assurance comprise ou garantie commerciale intégrée dans l'abonnement			

2. L'OFFRE DE PACKS DE MATÉRIELS DE SKI ALPIN POUR JUNIOR

2.1. Les produits concernés

La liste des packs de matériels de ski alpin disponibles en abonnement saisonnier pour junior est accessible au lien suivant : https://location-sports.decathlon.fr/sports-dhiver

Chaque pack est composé d'une paire de skis alpins, d'une paire de chaussures de ski et d'une paire de bâtons de ski.

2.2. Les magasins concernés

La souscription à un abonnement saisonnier de matériels de ski pour junior implique le rattachement à un magasin Decathlon afin de s'y rendre pour récupérer et restituer le pack loué.

Seuls certains magasins Decathlon en région Rhône-Alpes participent à ce service de location. La liste complète de ces magasins est la suivante :

- Decathlon Albertville
- Decathlon Annecy Epagny
- Decathlon Annemasse
- Decathlon Bourg-Saint-Maurice
- Decathlon Lyon Bron
- Decathlon Meylan
- Decathlon Part-Dieu
- Decathlon Passy Mountain Store
- Decathlon Villefranche-sur-Saône

2.3. La durée de l'abonnement

Le Client de dispose pas de choix quant à la durée de son abonnement, celui-ci porte nécessairement sur un saison de ski.

La saison de ski débute au début du mois de novembre et s'achève à la fin du mois d'avril de l'année civile suivante.

2.4. Les services associés

Aucun service associé.

2.5. Les accessoires optionnels

Aucun accessoire en option payante.

2.6. Assurance ou une garantie commerciale comprise

Aucune.

2.7. La fin de l'abonnement

Il sera considéré par Decathlon que le Client a effectivement restitué le Pack de produit que si celui-ci aura restitué en son entièreté ; aucune restitution partielle ne sera admise. Decathlon sera en droit de continuer à prélever les loyers jusqu'à la date de restitution de l'ensemble des produits.

ANNEXE - EXEMPLE DE FORMULAIRE POUR LA RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le Client bénéficie d'un droit de rétractation. L'Article 9 des présentes contient les modalités pour exercer ce droit, notamment le recours à un formulaire de rétractation à adresser par courriel ou par courrier postal. Le formulaire type ci-dessous peut être utilisé :

A l'attention de DECATHLON LOCATION

DECATHLON LOCATION

4 boulevard de Mons

59650 Villeneuve d'Ascq

location.enligne@decathlon.fr

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de location du ou des produit(s) sport et loisirs suivants :

Produits commandé(s) / reçu(s) le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) :

(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile